



TRADUCTION NON-OFFICIELLE

Parlement Européen/ENVI/11-09-20007

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission Environnement, Sécurité Alimentaire et Santé Publique du Parlement Européen ;

C'est avec plaisir que je m'adresse à cette Commission pour présenter le programme de la Présidence Portugaise en matière de sécurité alimentaire.

J'ai exposé, devant la Commission de l'Agriculture et la Commission de la Pêche, nos objectifs pour ces domaines. J'arrive aujourd'hui devant cette commission pour vous assurer que la Présidence Portugaise n'oublie pas le besoin de continuer l'effort d'intégration des objectifs environnementaux, de sécurité alimentaire et de santé publique dans toutes les politiques européennes.

Nous devons reconnaître tous les acquis et tout ce qui a déjà été fait pour conférer à la politique agricole de nouvelles dimensions, correspondant de cette façon aux nouveaux défis globaux, tels les changements climatiques et les catastrophes naturelles, la préservation de la biodiversité et l'utilisation soutenable des ressources, mais aussi les nouvelles demandes de nos sociétés, notamment en matière de qualité et sécurité alimentaire et des nouvelles utilisations bioénergétiques.

C'est dans cette direction réformatrice que nous nous alignons, conscients de la nécessité d'accélérer les changements en cours. La décision politique et les processus législatifs ont leur rythme propre, mais le temps est actuellement un



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

facteur plus important pour qu'on trouve des réponses justes et adéquates aux problèmes.

Permettez-moi d'exprimer mes regrets aux familles des victimes et de manifester ma solidarité envers les régions les plus affectées par les incendies de forêts en Grèce. Nul ne peut rester indifférent aux événements, telle fut la dimension de la tragédie.

Mais nous n'avons aucun doute que nous sommes là face à un phénomène durable, qui s'aggravera avec les changements climatiques et avec la tendance à l'exode rural, en particulier dans le sud de l'Europe. La sécheresse, les incendies de forêts et le combat contre la désertification doivent être les priorités de la politique européenne du développement rural, environnemental et régional.

Je suis convaincu, sur ce point, que l'ensemble des propositions de cette Commission Parlementaire devront être mises en œuvre. De mon côté, je m'engage à faire tous les efforts pour que nous avancions rapidement avec la discussion sur le nouveau règlement du Fonds de Solidarité de l'UE.

Voici l'esprit de coopération et de liaison positive avec le Parlement que je prétends suivre, en vue de parvenir à des progrès dans les divers dossiers de notre agenda commun.

Je voudrais maintenant en arriver à l'objet de notre débat : les questions de santé publique et animale, des denrées alimentaires, des médicaments, de l'alimentation et du bien-être animal et de la protection phytosanitaires.



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

Le Portugal assure la Présidence de l'Union à un moment où le cadre législatif dans ce domaine est pratiquement consolidé. Les propositions contenues dans le Livre Blanc sur la Sécurité Alimentaire ont donné naissance à un ensemble de règles d'une grande complexité technique. Les avantages de l'harmonisation des règlements dans ce domaine sont déjà perceptibles.

Il est nécessaire de maintenir le dialogue entre les partenaires qui interviennent dans la chaîne. Ce bénéfice est tout à fait évident dans un scénario d'absence de frontières, où nous devons gérer les menaces à la santé publique et animale, la consommation et le commerce d'aliments sûrs, l'information disponible aux consommateurs et opérateurs, ou, encore, la promotion d'une alimentation et d'un style de vie sains.

Simultanément, nous partageons la conscience que la continuité et durabilité de ces politiques sont un facteur critique pour leur succès. Sur ce point, le Programme de la Présidence Portugaise est intimement lié au Programme de 18 mois des Présidences Allemande, Portugaise et Slovène.

Je commencerais par mentionner les dossiers ayant un impact dans la sécurité alimentaire qui se trouvent déjà en discussion au Conseil :

i) Le paquet «additifs», composé de quatre propositions législatives destinées à introduire, pour la première fois, une législation harmonisée dans l'UE concernant les enzymes alimentaires, perfectionnant les règles actuelles relatives aux arômes et aux additifs. La législation actuelle est également clarifiée par le biais de la création d'un seul instrument pour son autorisation, ayant pour base l'avis scientifique de l'EFSA (AES). Cette commission a déjà adopté les avis



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

respectifs en première lecture et la Présidence est maintenant déterminée à poursuivre les négociations en vue d'obtenir un accord politique au début de la deuxième lecture.

ii) Dans le domaine des nouveaux aliments et de l'étiquetage général et nutritionnel, nous attendons l'adoption de propositions par la Commission. La Présidence est prête à entamer le débat technique au Conseil pour ces trois propositions.

iii) Pour ce qui est des médicaments vétérinaires, nous travaillons en ce moment sur la proposition relative aux procédures communautaires de fixation de limites maximales de résidus de substances actives dans les aliments d'origine animale, et sur la proposition de modification de la Directive sur l'interdiction de certaines substances d'action hormonale.

iv) Concernant la protection des cultures, la Présidence poursuivra, de façon prioritaire, la négociation de la proposition de règlement relatif au placement de produits phytosanitaires, entamée par les Présidences finlandaise et allemande.

Parallèlement, nous travaillons aussi dans la consolidation de la directive-cadre relative à l'emploi durable de pesticides. Au centre de ces deux propositions se trouve une nouvelle approche pour l'autorisation et l'utilisation de produits phytosanitaires.

L'objectif est de concilier les préoccupations de santé et d'environnement avec les besoins de protection phytosanitaire des plantations, assurant trois valeurs fondamentales: la compétitivité du secteur, la simplification des procédures et le



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

respect pour la biodiversité dans l'UE. La Présidence souhaite coopérer de façon fructueuse avec le Parlement dans ce domaine dès la première lecture.

v) Dans le cadre des modifications des orientations de comitologie, consécutives au dernier changement dans cette matière, qui introduit une nouvelle procédure de réglementation avec contrôle, la Présidence Portugaise sera disponible pour réussir un accord en première lecture, conformément aux priorités établies dans la déclaration conjointe des trois institutions.

Les propositions concernées sont le règlement qui prévoit l'adéquation par rapport aux limites maximales de pesticides et encore la proposition sur les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

Nous trouvons encore dans le cadre de la comitologie deux autres propositions : la première, concernant les allégations de santé et nutritionnelles des aliments, et la deuxième touchant à l'addition aux aliments de vitamines, minéraux et autres substances déterminées, qui ont déjà été l'objet d'accord en première lecture. Le Conseil adoptera maintenant formellement ces deux actes.

vi) Quant aux considérations d'ordre général vis-à-vis la sécurité des aliments, je veux profiter de cette occasion pour affirmer que la Présidence est tout à fait consciente des préoccupations environnementales et de santé dans le domaine des OGM. Nous attribuerons, par conséquent, une spéciale importance à l'application de la législation communautaire dans ce domaine.

vii) J'aimerais parler maintenant du domaine de la protection des animaux. Nous allons promouvoir l'adoption formelle par le Conseil du règlement assez



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

complexe déjà agréé pour ce qui est de la protection des poulets de viande. C'est une étape importante réussie par la Présidence Allemande, qui en finit avec l'absence d'harmonisation communautaire et qui cherche à favoriser, sans oublier la compétitivité du secteur, une amélioration des conditions de production des poulets et de la qualité de sa viande.

Une autre proposition concerne le commerce de peaux de chien et de chat. Après l'accord en première lecture, le Conseil mettra les touches finales au texte en vue de son approbation pendant l'automne, produisant ainsi un instrument supplémentaire harmonisé de protection du bien-être, qui interdit la mise sur le marché, l'importation et l'exportation de ces peaux.

Toujours dans le domaine du bien-être animal, nous aurons l'opportunité d'examiner le rapport attendu de la Commission sur l'application de la législation à l'égard de la protection des poules pondeuses. Naturellement, si on raffermi les critères sur le plan intérieur avec ces nouveaux instruments, nous serons en mesure d'influencer nos partenaires – les pays tiers – pour qu'ils adoptent une stratégie similaire, de façon à préserver des conditions de concurrence équitables pour tous. La Commission devra intensifier, par conséquent, les négociations dans ce domaine.

viii) S'agissant des dossiers attendus pour adoption par la Commission, je signale premièrement la Communication sur la Nouvelle Stratégie de Santé Animale 2007-2013. Cette Communication fera certainement l'objet de discussions techniques et d'un débat politique au long de ce semestre. Les foyers récents – cet été même – de plusieurs pathologies dans divers États membres de l'UE, telles que la fièvre aphteuse, la grippe aviaire, la maladie de Newcastle, la fièvre



Ministério da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

porcine ou la fièvre catarrhale du mouton, renforcent la nécessité de mener une réflexion profonde sur la stratégie et la politique sanitaire à court et moyen terme. Voici des questions complexes, aussi bien au niveau des règles de prévention, traitement et contrôle des épizooties, qu’au niveau de leur impact sur les échanges commerciaux, ou encore sur les mécanismes de financement des crises.

Ce dossier se revêt dès lors d’une importance toute particulière, puisqu’il implique une solide réflexion sur le financement des moyens communautaires de santé animale et sur leur contenu.

ix) Concernant des aspects à caractère plus général, je soulignerais l’importance des événements qui auront lieu à l’occasion de la commémoration du cinquième anniversaire de la création de l’EFSA (AESA). Une Table Ronde aura lieu, notamment, dans le cadre d’un partenariat entre l’EFSA, la Présidence Portugaise et la Commission, qui comptent naturellement sur une participation du PE. Cette Table Ronde portera sur l’expérience acquise suite à la séparation de l’évaluation et de la gestion du risque et, concrètement, devra mettre l’accent sur l’importance de fournir aux décideurs politiques des avis scientifiques – utiles, adéquats et en temps utile – fondant la base pour la prise de décisions communautaires par les gestionnaires des risques. La Présidence Portugaise espère la participation active des membres du Parlement, qui contribuera à l’éventuelle formulation de Conclusions qui seront adoptées ultérieurement par le Conseil.

x) Au sujet de l’étiquetage d’aliments composés pour animaux, suite à une révision préliminaire et très limitée de la directive sur laquelle le Parlement et le Conseil sont parvenus récemment à un accord – nous attendons la proposition de la Commission qui prévoit la reformulation intégrale des exigences d’étiquetage



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

actuellement en vigueur. Comme le Parlement, la Présidence Portugaise souhaite que la proposition soit présentée rapidement pour débiter la discussion.

xi) Je ne saurais oublier de mentionner, par son importance, l'agenda international eu égard à son impact sur notre agenda européen.

La Présidence contribuera, au niveau bilatéral, à renforcer le rôle de l'UE dans la mise en œuvre des accords vétérinaires et phytosanitaires avec les pays tiers. Parallèlement, au niveau multilatéral, nous suivrons les initiatives développées par la Commission en matière de politique commerciale extérieure ayant un impact SPS – Sanitaire et Phytosanitaire. Nous prétendons coopérer à la coordination des positions et des intérêts de l'Union dans les réunions qui se déroulent dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), au *Codex Alimentarius* et au niveau de la Convention Internationale Phytosanitaire (IPPC) et FAO, respectivement aux niveaux vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire.

Notre politique en matière de sécurité alimentaire doit être capable de répondre aux nouveaux défis qui se posent dans le marché mondial.

Sécurité, qualité, tradition, compétitivité et innovation devront faire partie intégrante de la politique de la filière agro-industrielle, la principale industrie de l'UE, tant au niveau de l'emploi qu'en termes de valeur ajoutée. L'agro-industrie a besoin de matières-premières et les consommateurs européens ont besoin de garder la confiance et de connaître la qualité des produits qu'ils consomment.

La Présidence Portugaise est déterminée à étendre cette notion, misant sur une discussion sur l'importance globale de l'agriculture, qui ne se borne pas à la



Ministro da Agricultura, do Desenvolvimento Rural e das Pescas de Portugal

production primaire. Par ailleurs, ce thème sera le sujet principal du Conseil Informel qui se déroulera ce mois-ci, qui mettra par ailleurs en exergue l'importance culturelle et historique des régions démarquées, telle celle du Vin de Porto.

ooo

Je termine de la même manière dont j'ai commencé, en réitérant le souhait de la Présidence de travailler de façon engagée et en étroite coopération avec le Parlement Européen dans ce domaine de codécision – celui de la sécurité alimentaire.

Je suis naturellement disponible pour écouter avec la plus grande attention d'éventuels commentaires et pour répondre aux questions que vous voudrez m'adresser.

Je vous remercie de votre attention.